

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 21/01/2013
Réception par le Prefet : 21/01/2013
Publication : 25/01/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-1-6-2

Séance du vendredi 18 janvier 2013

C252

INSERTION PAYSAGERE DES LIGNES ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU le rapport du Conseil Général CG-2012-6-6-3 du 5 décembre 2012,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne du 13 novembre 2012,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- accorde une subvention de :
 - 30 959 € à la commune de GEISPITZEN, conformément au tableau figurant en annexe 1,
 - 6 616 € à la commune de ROSENAU, conformément au tableau figurant en annexe 1,
 - 17 704 € à la commune de RUEDERBACH, conformément au rapport soumis à la Commission Permanente du 26 novembre 2010.
- précise que la dépense correspondante sera prélevée sur le Programme C252 au chapitre 204 - fonction 71 - nature 204142.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté

**Insertion des réseaux électriques et téléphoniques
PROGRAMME 2013**

| N° Opération | Maître d'ouvrage Libellé de l'opération | Montant Subventionnable | Taux | Montant de la subvention |
|--------------|--|----------------------------|--------------|-----------------------------|
| IRE03863 | GEISPITZEN Insertion de lignes électriques et téléphoniques rues Gal de Gaulle, Chapelle, Fleurs, Vergers, Libération | 154 791,00 | 20% | 30 959,00 |
| IRE03858 | ROSENAU Insertion de lignes électriques et téléphoniques rue d'Istein | 33 078,00 | 20% | 6 616,00 |
| | | | Total | 37 575,00 |